

Conditions générales de réservation

Forfaits et visites à Louvain-la-Neuve organisés par l'Office du Tourisme - Inforville

Le responsable du groupe reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives notamment au prix et aux autres éléments constitutifs des prestations fournies.

1) Responsabilité

L'Office du Tourisme-Inforville propose des prestations pour lesquelles il est l'unique interlocuteur et il répond de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions. **Les tarifs et les descriptions de programmes sont sous réserve de modification.** L'Office du Tourisme-Inforville met tout en oeuvre pour que votre visite se déroule dans les meilleures conditions. Il ne pourrait toutefois être tenu responsable de l'annulation ou de la non disponibilité de l'un de ses prestataires, de l'absence imprévue d'un guide, comme de tout incident pouvant survenir à l'occasion d'une visite.

2) Votre réservation

Les réservations de visites guidées et forfaits touristiques ne sont définitives qu'après confirmation par écrit de la part de l'Office du Tourisme-Inforville. Il en va de même pour toute modification ultérieure apportée à votre réservation. A la réservation, veuillez communiquer le nombre de participants, le plus exact possible. Dans le cas d'un changement de ce nombre, le responsable du groupe s'engage à en avvertir l'Office du Tourisme-Inforville au plus vite et au minimum 10 jours ouvrables avant la date de la visite.

Les tarifs et conditions pour groupes s'appliquent à partir de 15 participants payants pour toutes les formules de visites et de forfaits. Les prix s'entendent taxes incluses. A partir de 15 participants adultes payants, le groupe a droit à la gratuité pour les enfants de moins de 7 ans, ainsi qu'à un tarif adapté pour les enfants de 7 à 14 ans. A partir de 20 adultes payants, le groupe a droit à la gratuité pour un accompagnateur. L'offre de visites et de forfaits touristiques de l'Office du Tourisme-Inforville s'adresse à un public adulte et familial. Les visites à destination des groupes scolaires sont directement prises en charge par l'équipe pédagogique du Musée de Louvain-la-Neuve et/ou par le Musée Hergé.

3) Visites guidées et forfaits touristiques

Les visites se font sous réserve de disponibilité des guides, du Musée Hergé et du Musée de Louvain-la-Neuve. Elles s'organisent en groupes de maximum 25 personnes par guide pour la ville et 20 personnes par guide pour le Musée de Louvain-la-Neuve. La durée des visites est de 1h30 pour la découverte de la ville (2h avec le film et le passage à la maquette), 2h30 pour le développement durable, 2h00 pour l'art dans la ville, 1h30 pour la visite nature au lac et 2h00 au Bois de Lauzelle, 1h30 pour le Musée de Louvain-la-Neuve et environ 2h pour le Musée Hergé. En cas de retard du groupe de plus de 30 minutes, la visite peut être écourtée voire annulée, mais elle reste due. En cas de retard non notifié de plus de 15 minutes au Musée Hergé, la réservation se verra annulée. L'Office du Tourisme-Inforville se réserve le droit de modifier le programme ainsi que l'ordre des visites prévues en cas de nécessité. **Les entrées aux Musées ne sont valables que sur présentation du « voucher » ou bon à valoir reçu de l'Office du Tourisme-Inforville.**

4) Restauration

L'Office du Tourisme-Inforville vous offre ses conseils et vous propose ses services pour réserver votre repas ou une pause café. En fonction de votre budget et de la taille du groupe, l'Office du Tourisme-Inforville vous remet une proposition de lunch/souper/pause café adaptée au mieux à votre demande. Les informations communiquées vous sont données à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office du Tourisme-Inforville. Dans le cas d'un changement du nombre de participants, le responsable du groupe s'engage à en avvertir le restaurateur ou par défaut l'Office du Tourisme-Inforville au plus vite et au minimum 3 jours ouvrables avant la date de la visite. **Les repas sont payables directement auprès du restaurateur le jour de la visite.**

5) Paiement

Le paiement sera effectué au plus tard 10 jours ouvrables avant la date de la visite et après confirmation de la réservation par l'Office du Tourisme-Inforville, sur base du nombre de personnes annoncées. Le montant est à verser sur le **compte BE71 0910 1036 3669 (BIC : GKCCBEBB)** au nom de l'Administration Communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - Avenue des Combattants 35 – 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, avec la mention « Nom du groupe/responsable - Thème et date de la visite ». Les chèques ne sont pas acceptés. L'absence de paiement sur notre compte ou de preuve de paiement au 10^e jour ouvrable précédent la date de la visite, peut entraîner l'annulation de la prestation. En cas de réservation de dernière minute, le paiement pourra être effectué en liquide le jour de la prestation, après confirmation de l'Office du Tourisme-Inforville. **Aucun remboursement ne sera effectué si le nombre de personnes présentes le jour de la visite est inférieur à celui annoncé lors du paiement.** A l'inverse, toute personne supplémentaire devra faire l'objet d'un complément de paiement par virement ou sur place et en accord avec l'Office du Tourisme-Inforville. Sans accord préalable, un droit d'entrée individuel (tarif plein) sera dû.

6) Annulation

En cas d'annulation survenue de votre fait après l'envoi par nos soins, par mail ou par courrier, de la présente confirmation de réservation, un montant forfaitaire de **50€ sera facturé pour la couverture des frais de réservation et d'annulation.** En cas d'annulation moins de 48h avant la date de la visite, **la visite sera due.**

7) Acceptation des conditions générales de réservation

Toute réservation implique l'acceptation des conditions générales de réservation.